

Date de convocation : 17/09/2024

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12
Quorum : 8

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 Septembre à 10h34, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : Monsieur Gilles TURLAN – Le Maire, Madame Sonia DOMINGO, Monsieur Francis DUSSEL, Monsieur Clément HUBIN--ANDRIEU, Madame Béatrice LOPEZ, Monsieur Éric MONNAUX, Madame Françoise RABARY, Monsieur Jean-Paul RABARY, Monsieur Robert SOUBREVIE,

Excusés ayant donné pouvoir :
Madame Nathalie HUAU à Madame Sonia DOMINGO
Monsieur Geoffrey CAPUS à Monsieur Gilles TURLAN
Madame Martine SOULET-SOUPA à Madame Françoise RABARY

Excusés : Madame Estelle MORANT, Monsieur Michaël RODRIGUEZ, Monsieur Éric MALIE

Secrétaire de séance : Madame Sonia DOMINGO

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 081-218101046-20240921-DE_2024_043-DE

Délibération DE_2024_043 : Dénomination du terrain de football synthétique du Stade Massoutier

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner au nouveau terrain de football synthétique du Stade Massoutier le nom de « Terrain Bernard ZOTO. »

Bernard ZOTO fut le Président Fondateur de l'Association Sportive Giroussens (football) en 1971 et a œuvré durant de nombreuses années auprès de ce club, où règne un esprit de famille et de convivialité, et dont le président actuel est Jean-Claude Zoto (fils de Bernard Zoto.)

Pour son implication et son dévouement au sein de cette association, Monsieur le Maire propose de lui rendre hommage en donnant son nom au terrain de football synthétique du Stade Massoutier et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de nommer le nouveau terrain de football synthétique du Stade Massoutier : le « Terrain Bernard ZOTO. »

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN

La Secrétaire de séance,
Sonia DOMINGO

